



La Région
Grand Est

BE
EUROPE
EN GRAND EST

Année 2022 - L'intervention du FEADER en Champagne-Ardenne



Résumé à l'intention des citoyens¹ de la mise en œuvre en 2022 du Programme de Développement Rural en Champagne-Ardenne

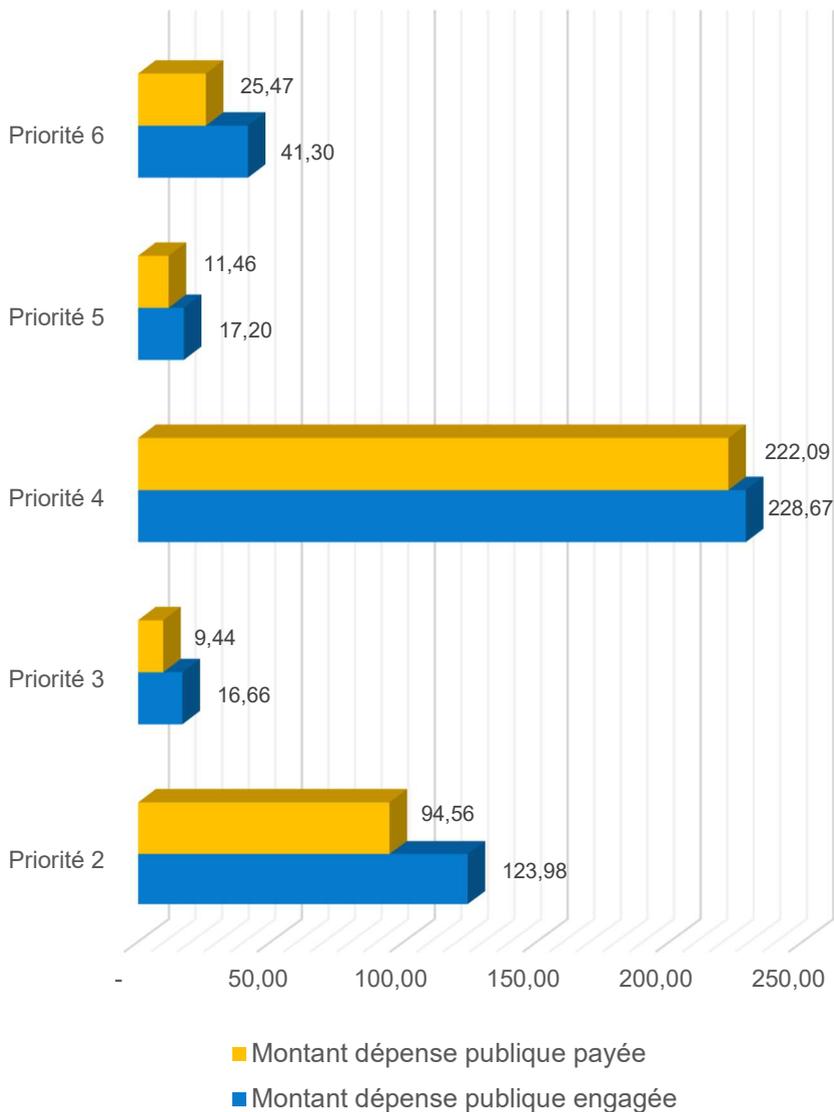
¹ Conformément à l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) n°1303/2013, la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissements (FESI) sur son territoire, propose à l'intention des citoyens un résumé des actions mises en œuvre à ce titre pendant l'année écoulée.

Le FEADER en CHAMPAGNE- ARDENNE

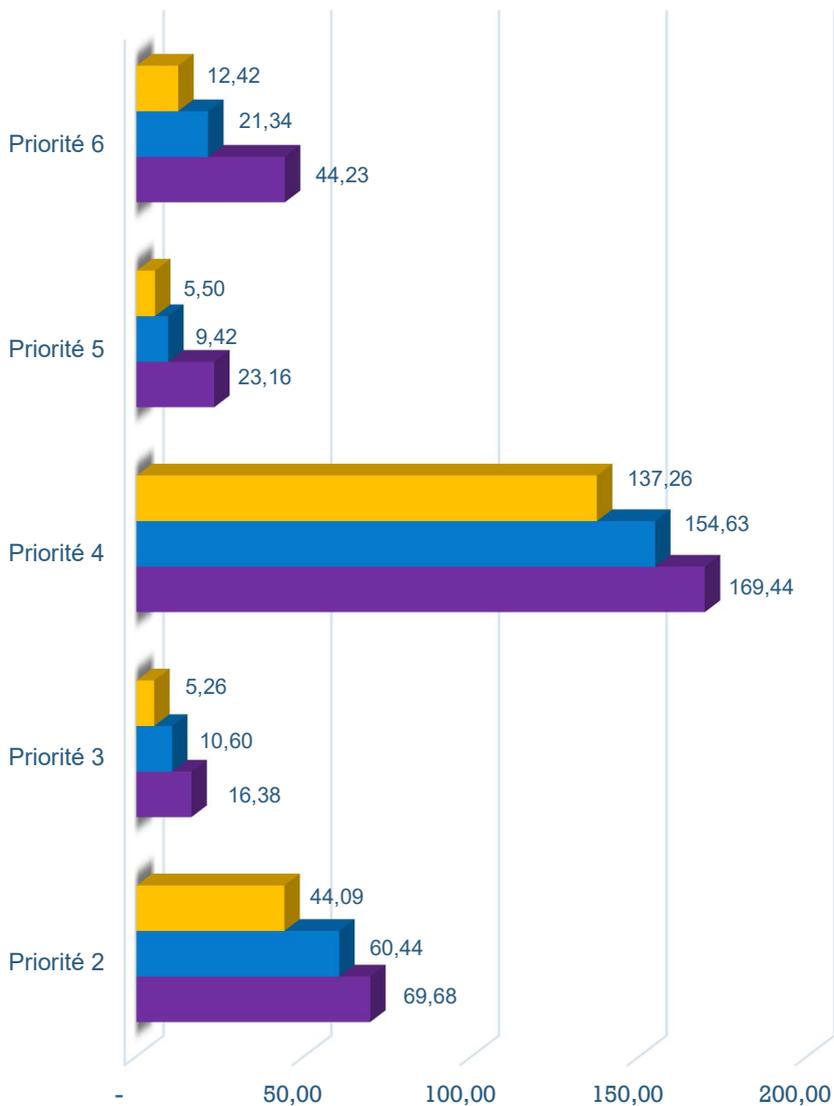
Entre 2014 et 2022, L'EUROPE a investi, au total, dans les zones rurales de Champagne-Ardenne plus de 427 millions d'euros d'aides publiques, dont 9,38 millions d'euros au titre du Plan de Relance européen, au service de 29 096 projets

PDR Champagne-Ardenne 2014-2022 Interventions en dépense publique au 31/12/2022 en millions d'€

dépense publique : aide totale comprenant l'aide du FEADER et les aides des autres cofinanceurs publics (Etat, région, autres collectivités, Agence de l'eau...)



PDR Champagne-Ardenne 2014 - 2022 Intervention du FEADER au 31/12/2022 en millions d'€



■ Montant FEADER payé ■ Montant Feader engagé ■ Enveloppe FEADER



Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles et forestières (Priorité 2)

À Betheny dans la Marne, la société Artech'drone a bénéficié d'un soutien FEADER pour réaliser un prototype de drone capable de traiter la pyrale du maïs. Ce projet permettra de développer une solution d'épandage mécanique, automatisée et respectueuse de l'environnement via l'utilisation de drones gros porteurs.

Depuis le début de la programmation, 5 352 projets ont été soutenus pour un investissement total de 60,44 millions d'euros de FEADER.



Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture (Priorité 3)

Grâce à une subvention FEADER, la SAS Les Éleveurs de la Champagne a amélioré les conditions d'abattage de ses volailles. Un agrandissement du quai de réception des volailles vivantes à l'abri des intempéries ainsi que la mise en place d'une anesthésie gaz permettent notamment d'améliorer le bien-être animal.

Entre 2014 et 2022, 10,6 millions d'euros de FEADER ont été investis au service de 216 projets.



Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie (Priorité 4)

Aidée par le FEADER, l'EARL du Pelin a implanté, à Chalvraines en Haute-Marne, près de 12 000 mètres de haies et plus d'une centaine d'arbres intraparcellaires. Cela permet de conjuguer production agricole et préservation de la biodiversité tout en améliorant la qualité des sols et de l'eau.

Depuis 2014, 22 502 projets ont été soutenus avec 154,63 millions d'euros de FEADER.



Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 (Priorité 5)

Spécialisée dans le secteur de l'achat de bois, de la vente de grumes et des bois de chauffage, la société Arden Bois établie à Châtillon-sur-Bar a acquis un combiné de bois de chauffage grâce à une subvention FEADER. Ce dernier investissement mobilisera 1 salarié au lieu des 3 à 4 actuellement et permettra ainsi aux autres salariés de poursuivre le travail en forêt.

9,42 millions d'euros de FEADER ont été mobilisés entre 2014 et 2022 en faveur de 347 projets.



Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales (Priorité 6)

Une aide FEADER a été accordée à la commune de Sézanne pour l'expérimentation d'une démarche de fleurissement participatif "jardins de trottoirs". Les objectifs recherchés sont notamment d'améliorer la qualité de vie des habitants, de valoriser le patrimoine bâti et de participer à l'économie touristique du territoire.

21.34 millions d'euros de FEADER ont été investis entre 2014 et 2022 en faveur de 679 projets.

Contacts

Délégation aux fonds européens

Site de Châlons

03 26 70 89 09

fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr

<https://beeurope.grandest.fr>



SIÈGE DU CONSEIL RÉGIONAL

 **Strasbourg**

1 place Adrien Zeller
BP 91006 - 67070 Strasbourg cedex

HÔTEL DE RÉGION

 **Châlons-en-champagne**

5 rue de Jéricho
CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex

HÔTEL DE RÉGION

 **Metz**

1 Place Gabriel Hocquard
CS 81004 - 57036 Metz Cedex 01

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur      